



h o r i z o n p a r r h é s i a

en collaboration avec



présente

**Pratiques de la Sécularité :**

**Accueillir la dimension religieuse dans les maisons de quartier lausannoises.**

## Rapport Final



**Ville de Lausanne**

Avec le soutien du fonds  
lausannois d'intégration



15 mars 2021

## Table des matières

1. Mise en place de l'atelier .....	- 2 -
2. Le déroulement de l'atelier .....	- 2 -
2.1. Notre approche .....	- 3 -
2.2. Partie théorique .....	- 3 -
2.3. Discussion centrée sur les cas .....	- 4 -
2.4. Discussion centrée sur les ressources et outils .....	- 5 -
3. Observations réflexives .....	- 6 -
4. Perspectives.....	- 7 -
5. Annexes .....	- 9 -



### **Sylvain Odier**

Directeur fondateur

[info@horizonparrhesia.ch](mailto:info@horizonparrhesia.ch)

t: +41 78 807 01 08

Site web: [horizonparrhesia.ch](http://horizonparrhesia.ch)



### **ANAËL JAMBERS**

Mediatrice & Ethnologue,

Directrice fondatrice Trijalog Sàrl

3074 Muri bei Bern

Tel: 076 341 09 01

Web: [www.trijalog.ch](http://www.trijalog.ch)

Mail: [Anael.jambers@trijalog.ch](mailto:Anael.jambers@trijalog.ch)



Chemin de Malley,

1007 Lausanne,

[021 626 43 70](tel:0216264370)

[www.fasl.ch](http://www.fasl.ch)

[info@fasl.ch](mailto:info@fasl.ch)

## 1. Mise en place de l'atelier

Dès la réponse positive du Bureau lausannois pour les immigrés (BLI) et du Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI) pour le soutien de notre projet, nous contactons la direction de la Fondation pour l'animation socioculturelle Lausannoise (FASL) afin de mettre sur pied notre atelier.

Dès notre première rencontre avec l'adjoint de direction et responsable de l'animation, la FASL soutient le projet et s'engage à faire le lien avec ses employé·e·s. Une fois les noms en main, nous convions les professionnel·le·s pour un atelier virtuel (les mesures sanitaires l'exigeant) le jeudi 18 février de 9h à midi. Afin de préparer notre atelier, nous posons au préalable deux questions aux futur·e·s participant·e·s concernant leur vécu et leurs attentes.

Pour une organisation et une modération appropriées aux enjeux de l'atelier, nous avons collaboré avec Mme Anaël Jambers, ethnologue et médiatrice professionnelle chez Trijalog GmbH. Nous l'avons choisie pour sa connaissance pointue de l'approche préconisée par Horizon Parrhésia (la diapraxie) ainsi que pour son expertise dans les conflits à dimension religieuse. En effet, en plus de sa qualification en médiation, elle a accumulé plus de 10 ans d'expérience dans la coopération internationale et la politique de paix avec des actrices et acteurs à référence religieuse.

## 2. Le déroulement de l'atelier

L'atelier s'est déroulé avec 8 participant·e·s (7 animateurs + un stagiaire – 5 femmes et trois hommes), regroupés sur 5 lieux (Chailly, Bourdonnette, Cité-Vallon, Espace 44 – Bergière, Malley-Montelly).

Il a pris le format suivant :

- i. Présentation de chaque participant·e.
- ii. Présentation de l'approche
- iii. Partie théorique :
  - La place de la religion en Suisse
  - La place de la religion dans le canton de Vaud

Pause

- iv. Discussion libre centrée sur les cas concrets vécus par les animatrices et animateurs dans leur maison de quartier respective.

Pause

- v. Discussion libre centrée sur les ressources à disposition pour soutenir les professionnel·le·s.
- vi. Sondage et au revoir.

## 2.1. Notre approche

Après les traditionnelles présentations, nous expliquons les caractéristiques de notre approche afin que les participant·e·s saisissent la finalité de notre atelier.

- Notre association travaille sans militantisme politique ni prosélytisme religieux
- Parrhésia signifie le franc-parler en grec ancien, ainsi nous ne cherchons ni à convaincre, ni à amadouer
- Nous respectons tous les positionnements et nous ne cherchons pas à influencer les croyances et/ou convictions. Nous acceptons tout positionnement qui n'encourage pas la violence physique et/ou psychique, en résumé notre ligne rouge est la loi
- Nous souhaitons développer un échange entre les animatrices et les animateurs sur les différents enjeux que peuvent créer les frictions entre pratiques religieuses et pratiques professionnelles. Notre association est spécialiste de ces relations et plus précisément des liens entre pouvoirs publiques et religions
- Nous ne sommes pas ici pour vous donner des réponses préparées d'avance, mais pour susciter la discussion et l'encadrer.

## 2.2 Partie théorique

Afin de contextualiser les futures discussions, nous décrivons la place de la religion en Suisse et dans le canton de Vaud.

Anaël Jambers débute sa présentation par quelques statistiques sur le fait religieux en Suisse avant d'évoquer les lois ancrées dans la Constitution et le Code Pénal, ainsi que la diversité des rapports entre l'État et ses communautés religieuses selon les cantons. Elle continue avec la description de différents conflits à teneur religieuse ayant émaillé l'histoire du pays. Elle conclut en évoquant quelques points sur la culture politique Suisse ; le principe de neutralité religieuse, qui implique un dialogue actif et un traitement égal de toutes les communautés religieuses, ainsi que l'impact concret de la liberté de conscience et de croyance.

De son côté, Sylvain Odier présente la politique de reconnaissance des religions adoptée par le canton de Vaud. Il évoque les nouvelles demandes de la part de l'Union Vaudoise des Associations Musulmanes (UVAM) et de la Fédération Evangélique Vaudoise (FEV) qui viennent élargir le spectre des communautés reconnues.

A la suite de ces courtes présentations, une question permet de nommer un thème qui reviendra tout au long de l'atelier, la distinction importante entre l'identité religieuse (exemple d'un portugais pouvant se considérer comme catholique sans être pour autant pratiquant) et les pratiques religieuses qui donnent véritablement corps à l'exercice de la foi.

## 2.3 Discussion centrée sur les cas

Après une première pause, nous entrons dans le vif du sujet avec une discussion autour de cas concrets concernant les usagers et usagers des maisons de quartier ainsi que les professionnel-le-s. A noter que les différents récits ont été recoupés par souci de cohérence. La présentation ici-bas n'est pas exhaustive et d'autres points ont été discutés lors de l'atelier. Toutefois, elle montre bien la diversité des cas rencontrés dans l'animation socioculturelle.

### **Le projet de location de la piscine communale.**

Quatre femmes suissesses, d'origines différentes, et de confession musulmane demandent de pouvoir mettre sur pied une baignade non mixte dans la piscine communale. Le projet est discuté au sein de l'équipe d'animation, composée de deux femmes et deux hommes, et n'est pas évalué de manière unanime. Dans un premier temps, le projet draine beaucoup de nouvelles femmes musulmanes au centre de quartier, puis des femmes non musulmanes rejoignent également le projet. Le fait que la baignade était interdite aux enfants a été perçue comme bénéfique pour les femmes. Un des bienfaits de l'activité a été de mettre l'ensemble des femmes au même niveau. En effet, de nombreuses méfiances persistent dues à l'origine, aux vêtements et aux coutumes des habitantes des quartiers et le fait qu'elles se retrouvent toutes en maillot de bain gomme bien des différences. Le projet a été tellement bien reçu que des demandes de projets similaires à Genève ou en France ont été reçues. Ceci a sensibilisé l'équipe de cette maison de quartier à la dimension religieuse dans son travail et à une possible sur-adaptation à l'enjeu de la religion.

### **Occupation de l'espace**

Nous discutons de l'occupation des espaces d'accueil libre par les garçons et les différentes causes possibles : religieuses, culturelles, patriarcales ?

Un autre point de partage touche le fait que la grande majorité des personnes qui fréquentent les maisons de quartier affichent une croyance. Cet état des faits pousse à deux réflexions. La première est la prise en compte des jeunes se considérant comme athée ou agnostique. La seconde concerne la nette différence entre les statistiques fédérales relevant les taux bas de l'appartenance religieuse et la réalité des maisons de quartier lausannoises.

La discussion se clôt avec une intervention relevant que la religion peut avoir bon dos.

### **Volonté de créer un fitness halal**

Suite à la mise en place d'un cours de fitness au sein de la maison de quartier, une discussion se fait sur la mise sur pied d'un fitness halal (sans musique). Les possibles réactions sont discutées, comme la mise à disposition d'un espace sans l'engagement d'une monitrice ou la participation à un cours de Qi Gong (discipline qui se pratique sans musique). L'importance de pouvoir faire du sport dans des espaces protégés, comme à l'intérieur des maisons de quartier, est souligné par les participant-e-s de l'atelier.

## **Les fêtes**

Une discussion se focalise sur les nombreuses activités festives qui rythment la vie des maisons de quartier. Se pose la question des célébrations de Noël ou de la St-Nicolas. Au-delà de savoir comment nommer ces fêtes, la discussion s'oriente sur la réelle signification de ces événements mais également sur leur contenu et leur but pour la vie d'un centre de quartier.

## **Visite au Musée d'Histoire Naturelle**

Un autre exemple vécu par une participante est l'intervention d'une usagère revendiquant la primauté de la vision créationniste lors de la visite d'un Musée d'Histoire Naturelle.

Un collègue parle alors des entretiens épistémiques. Cette approche met l'accent sur une vision constructiviste où la personne est invitée à se questionner sur la manière dont elle a bâti son savoir. Toutefois, et cela est clair pour tout le monde, gérer une telle situation demande du temps et de la patience.

## **Des professionnels convertis à l'islam**

Un autre thème se focalise sur la religiosité des professionnel·le·s. Des récits nomment un moniteur et un stagiaire ayant une pratique rigoureuse de l'islam (prières fréquentes, refus de serrer la main aux femmes, refus d'accompagner des groupes mixtes à la piscine ou au bord du lac). Il est souligné qu'une telle expression de la religion n'a pas d'incidence sur la qualité du travail ou le comportement général. Toutefois, ces exigences de foi peuvent empêcher la réalisation de tâches professionnelles, ainsi la discussion s'aiguille sur ce thème.

Nous évoquons les manières plus ou moins respectueuses de se saluer (la main sur le cœur, la bise, se serrer la main avec le regard fuyant, le fait de se pencher devant l'autre). Il est relevé que les salutations, leurs acceptations et leurs constructions sont culturelles, comme le montrent les différences de pratiques entre la Suisse alémanique et la Suisse romande.

## 2.4 Discussion centrée sur les ressources et outils

Après une seconde pause, Sylvain Odier débute la partie dédiée aux ressources et outils pour soutenir les animatrices et animateurs en parlant de l'intégration de la dimension spirituelle dans l'approche thérapeutique au CHUV. Dans cette institution publique vaudoise, un diagnostic de détresse spirituelle a été élaboré et peut être utilisé par des médecins et des soignants ouverts à cet outil. Il indique également que l'on parle bel et bien de spiritualité et non de religion, les professionnel·le·s se faisant appelés « accompagnants spirituels » et accompagnant des patients de différentes confessions. Ainsi, Sylvain Odier demande aux participant·e·s si la spiritualité peut être un outil supplémentaire pour créer du lien social.

Différentes perceptions de la spiritualité comme ressource sont discutées. La spiritualité est perçue comme offrant l'accès à une forme d'intimité ou alors comme un outil rhétorique.

La définition juridique du prosélytisme est ensuite présentée par Sylvain Odier : « La jurisprudence du Tribunal fédéral permet aux autorités compétentes de faire la distinction entre la diffusion légitime et

le prosélytisme invasif. Selon cette jurisprudence, chacun a le droit d'exprimer ses convictions à un ou plusieurs tiers dans l'espace public ; en revanche, si son ou ses interlocuteurs les rejettent ou refusent d'entrer en discussion, celui qui veut convaincre doit s'abstenir d'insister. »<sup>1</sup>

Cette intervention débouche sur la réflexion que dans la situation professionnelle d'animation dans les maisons de quartiers, il existe une asymétrie de statut et de pouvoir entre les animatrices, les animateurs, les jeunes et habitant·e·s.

Selon Anaël Jambers, la posture de l'équipe de professionnel·le·s est primordiale. En effet, l'importance n'est pas d'évaluer de manière abstraite la cohérence d'une doctrine ou de décortiquer les multiples identités des usagères et usagers, mais de prendre en considération les actions concrètes et les comportements. Cette distinction est un outil primordial.

Elle fait aussi valoir le fait que les animateurs et animatrices socioculturel·le·s ne doivent pas oublier d'être bienveillant·e·s, indulgent·e·s et patient·e·s avec eux-mêmes. Car ces liens privilégiés qu'ils et elles ont avec la population permettent d'aborder des problématiques sociales sous des angles souvent négligés (dimension religieuse, sexualité, etc.)

Par la suite, Anaël Jambers revient sur l'importance de régler les situations problématiques au cas par cas. Il est souvent contreproductif de chercher à appliquer une méthode préétablie. En effet, expliquant l'impressionnante diversité de pratiques religieuses et/ou culturelles, l'effort pour comprendre où se trouvent les frictions doit à chaque fois être repris à zéro. Les différentes interprétations et appréciations sur les pratiques genrées dans l'espace public (différences culturelles des bains non-mixtes à Berne et mixtes à Lausanne) ont démontré l'importance de cette approche. Un autre exemple réside dans la signification du langage où des termes comme justice ou respect peuvent prendre des acceptions divergentes. Une méthode afin de gérer cette complexité est de se concentrer sur les effets pratiques de ces dissensions, par exemple dans quelles circonstances une salutation est vécue comme respectueuse ou pas.

Finalement, nous fournissons le nom de deux associations qui peuvent soutenir les animatrices et animateurs :

- Pôle Rhizome pour toute question relative à une possible radicalisation
- Le Centre intercantonal des croyances pour toute question concernant une communauté religieuse particulière.

Avant de conclure l'atelier, nous demandons à tous les participant·e·s de remplir un sondage sur quatre questions.

### 3. Observations réflexives

A la lecture du sondage, nous voyons que les participant·e·s ont trouvé l'atelier intéressant mais surtout qu'ils l'ont trouvé utile pour leur pratique professionnelle. Cela montre clairement la pertinence de traiter d'un tel sujet, surtout que les participant·e·s ont relaté avoir un haut taux d'usagères et d'usagers affichant une appartenance religieuse.

---

<sup>1</sup> Rapport du groupe de travail sur la laïcité à l'attention du conseil d'Etat de la République de canton de Genève, page 37. Référence du jugement : ATF de 1999 / 125 I 369

L'ensemble des participant-e-s se sont exprimés avec curiosité et entrain. Même si plusieurs thèmes auraient mérité être approfondis, nous avons abordé beaucoup de sujets différents.

Une constatation qui saute aux yeux est la prégnance du thème du genre lorsque la dimension religieuse est prise en compte. Ceci a été montré par les sujets discutés comme la mixité dans l'espace public, le comportement genré ou les rôles des membres d'un même famille.

Même si prendre en considération les pratiques religieuses peut se montrer bénéfique pour le travail socio-culturel, il est également clair que cela ne peut être la seule voie, car elle risquerait également de trop conditionner les activités. Ainsi, tout semble être une question d'équilibre entre les droits fondamentaux (égalité de genre, liberté religieuse, etc.) comme semble d'ailleurs le proposer la jurisprudence du Tribunal fédéral afin de coordonner plutôt que de hiérarchiser : « l'interprétation de la Constitution doit rechercher la pondération la plus respectueuse possible de tous les droits et intérêts que ce texte consacre ; elle doit réaliser une "concordance pratique" »<sup>2</sup>.

La « concordance pratique » nous paraît être un atout pour réussir à créer une véritable dynamique sociale avec des usagères et usagers ayant une appartenance religieuse. En effet, car plus que de simplement considérer la dimension religieuse, elle permet de les insérer dans la vie sociale et ainsi de réaliser les buts de l'animation socio-culturelle. En effet, ces professionnel-le-s doivent prendre en compte une multiplicité de demandes et de réalités afin de les transformer en des résultats concrets, praticables pour toutes et tous.

Une autre prise de conscience très importante qui a pu s'opérer durant l'atelier est la distinction entre l'identité religieuse, les dogmes religieux et les pratiques religieuses. Cette distinction est essentielle pour sortir des différents pièges tendus par les liens contemporains entre politique et religion. Elle offre la possibilité de saisir qu'un discours ne débouche pas forcément sur des pratiques et que certaines pratiques peuvent s'opérer en dehors de toute identification.

En menant cet atelier a bien, nous avons montré l'efficacité d'une méthode stimulante et utile pour les professionnel-le-s de terrain. Et à l'heure où le religieux crée autant de crispations, nous estimons avoir montré un chemin serein pour en discuter dans un milieu professionnel donné.

## 4. Perspectives

Cet atelier de trois heures nous a permis d'ouvrir des pistes prometteuses et utiles pour les animatrices et animateurs socio-culturels lausannois, mais il paraît indéniable que beaucoup de travail reste à effectuer. Fidèles à notre approche basée sur les pratiques, nous savons très bien qu'une prise de conscience est essentielle mais pas du tout suffisante pour un véritable travail cohérent sur le terrain.

Le principe de « concordance pratique » se doit d'être entraîné, connaître son existence est bien, savoir comment le manier est mieux. Les questions soulevées durant cet atelier sont complexes et nous estimons que seul un exercice réflexif, comme nous le proposons, permet une véritable assimilation chez les professionnel-le-s.

---

<sup>2</sup> ATF 139 I 16, 24 consid. 4.2.2 X, cité dans BERNARD, Frédéric (Ed.), MCGREGOR, Eleanor (Ed.), GRISEL, Diane-Emmanuelle (Ed.). Etudes en l'honneur de Tristan Zimmermann : constitution et religion, les droits de l'homme en mémoire. Genève : Schulthess, 2017, page 165.

A la lecture du Plan d'études cadre 2020 Bachelor of Arts HES-SO en travail social, nous avons été étonnés de voir l'absence du thème religieux dans la formation des futur-e-s travailleuses et travailleurs en travail social. Les termes "religion", "spiritualité" ou encore "croyance" n'apparaissent effectivement à aucune ligne de ce document de 25 pages. Ainsi, nous sommes convaincus de l'importance de répéter ce type de formation afin que la dimension religieuse puisse réellement être un levier de plus pour des liens sociaux dynamiques et diversifiés.

RELIGI **P**OLITIQUE  
          **O**  
          N

## 5. Annexes

Les annexes se composent des résultats du sondage et du White Board produit durant l'atelier.

Résultats au sondage anonyme de l'atelier :

Question 1 : Comment avez-vous apprécié l'atelier ?

- |               |   |                |
|---------------|---|----------------|
| - Ennuyant    | → | 0 vote         |
| - Passable    | → | 0 vote         |
| - Intéressant | → | 7 votes (100%) |
| - Passionnant | → | 0 vote         |
| - Sans avis   | → | 0 vote         |

Question 2 : Quels sont les points à améliorer ?

- |                            |   |               |
|----------------------------|---|---------------|
| - La modération            | → | 0 vote        |
| - Le rythme de l'atelier   | → | 2 votes (29%) |
| - Les outils informatiques | → | 1 vote (14%)  |
| - Rien                     | → | 3 votes (43%) |
| - Sans avis                | → | 1 vote (14%)  |

Question 3 : Cet atelier va-t-il être utile pour votre pratique professionnelle ?

- |             |   |               |
|-------------|---|---------------|
| - Oui       | → | 5 votes (71%) |
| - Non       | → | 0 vote        |
| - Sans avis | → | 2 votes (29%) |

Question 4 : Souhaiteriez-vous approfondir le thème ?

- |       |   |               |
|-------|---|---------------|
| - Oui | → | 6 votes (84%) |
| - Non | → | 1 vote (16%)  |

# White board et procès verbal

## Pratiques de la sécularité

### Accueillir la dimension religieuse dans les maisons de quartier lausannoises

#### Atelier FASL jeudi 18.02.2021 09.00-12.00h

**Agenda**

---

L'approche

La place de la religion dans le canton de Vaud

Echange Cas concrets

Outils, ressources et instruments

évaluation

Remarques finales

Accueil et présentation

La place de la religion en Suisse

Cas concrets - contextes vécus, questionnements, outils

Outils, instruments et ressources

évaluation

Remarques finales

#### Notre approche

Sans prosélytisme religieux

Sans militantisme politique

La parhésia = franc-parler

Nos respectons toutes les croyances et convictions

tout positionnement qui encourage la violence physique et/ou psychique

discussions autour du vécu associatif en prenant en compte le religieux et la spiritualité

Aucune réponse préétablie

Beaucoup de religions requièrent des pratiques (alimentations, habits, coutumes). Lorsque ses pratiques rencontrent le fonctionnement de notre société, cela peut créer des tensions. Notre association est spécialiste de ces relations et plus précisément des liens entre pouvoirs publics et religions.

#### La place de la religion en Suisse

#### La place de la religion dans le canton de Vaud

#### Cas concrets - contextes vécus, questionnements, outils

#### Outils, instruments et ressources

#### Contacte-nous

horizon parhésia  
info@horizonparthesia.ch  
t: +41 78 807 01 08  
Site web:  
horizonparthesia.ch

David Lutzinger  
Membre du Bureau  
Directeur Exécutif "Tous les Jeunes"  
2020-2024  
t: 078 342 00 00  
Site: www.trialog.ch  
Mail: david.lutzinger@trialog.ch